



ORGANISME
DE BASSIN VERSANT
LAC-SAINT-JEAN



Bilan de la mise en œuvre et du suivi 2018-2019



L'eau
NOS RACINES
NOTRE FIERTÉ

22/05/2019

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Rédaction

Stéphanie Leghay, Chargée de projet, Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean

Révision

Anne Malamoud, Directrice générale, Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean

Mathieu Laroche, Coordonnateur du plan directeur de l'eau, Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean

REMERCIEMENTS

Plusieurs acteurs de l'eau ont participé au suivi du plan directeur de l'eau. Nous tenons à les remercier pour leur participation.

LOGO DE L'ORGANISME DE BASSIN VERSANT LAC-SAINT-JEAN

Le logo de l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean est une composition de quatre formes végétales traversées par quatre rivières (la Péribonka, l'Ashuapmushuan, la Mistassini et la Métabetchouane). Ces rivières se déversent vers un même point commun (le lac Saint-Jean). Elles sont aussi soutenues par une figure humaine, symbolisant les acteurs de cette organisation et leur mission (protection, mise en valeur, développement).

Référence à citer :

Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean (2019). *Bilan de la mise en œuvre et suivi 2018-2019*. Normandin, Québec. 33 pages.

Table des matières

INTRODUCTION	4
PRINCIPALES ACTIVITÉS EN LIEN AVEC LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DIRECTEUR DE L'EAU	5
Les grands dossiers	5
PROJETS DU FONDS BLEU	8
A - PROJETS FINANCÉS ANTÉRIEUREMENT ET RÉALISÉS EN 2018-2019	9
B - PROJETS FINANCÉS ET RÉALISÉS EN 2018-2019	10
C – PROJETS EN COURS ET FINANCÉS EN 2018-2019	12
SUIVI ET AVANCEMENT DU PLAN D'ACTION	17
RENCONTRES DE LA TABLE DE CONCERTATION	28
ANNEXES	30

Introduction

L'OBV Lac-Saint-Jean a pour mission d'élaborer puis de mettre à jour un plan directeur de l'eau (PDE) et d'en promouvoir et suivre la mise en œuvre. Le PDE est outil de planification et d'aide à la décision qui permet d'orienter les actions à réaliser en matière d'eau dans le bassin versant du lac Saint-Jean.

L'élaboration du PDE s'est faite entre 2010 et 2012 en collaboration avec les acteurs de l'eau du bassin versant du Lac-Saint-Jean. Il a reçu l'approbation du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) en août 2014. Il est disponible sur le site internet de l'OBV Lac-Saint-Jean (insérer le lien).

La mise à jour du PDE peut se faire par différents moyens, notamment avec des consultations ciblées ou publiques, des activités de concertation comme la table de concertation de l'OBV Lac-Saint-Jean, l'accès à de nouvelles données ou informations, etc.

La promotion du PDE vise à faire connaître aux différents acteurs de l'eau le contenu du PDE afin de favoriser la mise en œuvre d'actions et l'atteinte des objectifs. L'OBV Lac-Saint-Jean s'appuie notamment sur une stratégie de mobilisation développée en 2017 afin de promouvoir les éléments prioritaires du PDE, notamment avec l'aide d'activités et d'outils d'information et de sensibilisation.

Le suivi de la mise en œuvre du PDE permet de connaître l'état d'avancement du plan d'action du PDE. Les acteurs de l'eau transmettent des informations à l'OBV Lac-Saint-Jean afin de compléter la mise à jour de l'état de l'indicateur des objectifs et actions. Ce suivi annuel de la mise en œuvre est présenté dans les pages suivantes de ce document.

Le « Bilan de la mise en œuvre et du suivi 2018-2019 » présente d'abord les principales réalisations de l'OBV Lac-Saint-Jean en lien avec la mise en œuvre du plan directeur de l'eau. Puis, les projets financés dans le cadre du Fonds Bleu du Lac-Saint-Jean sont brièvement décrits puisqu'ils participent à l'atteinte d'objectifs du PDE. Le suivi et l'avancement du PDE sont ensuite présentés. Le document se conclut avec un résumé des sujets abordés et des activités réalisées avec la table de concertation.

Principales activités en lien avec la mise en œuvre du plan directeur de l'eau

Dans le cadre de son mandat, l'OBV Lac-Saint-Jean réalise des actions qui sont en lien direct avec la mise en œuvre du plan directeur de l'eau. Quelques exemples de ces activités sont présentés ci-dessous. Il est important de noter que les activités de la mise en œuvre réalisées par l'OBV Lac-Saint-Jean sont souvent aussi associées à des actions de mobilisation.

Pour plus d'informations concernant toutes les activités de l'OBV Lac-Saint-Jean, le *bilan annuel des activités* est disponible sur le site internet (<http://www.obvlacstjean.org>).



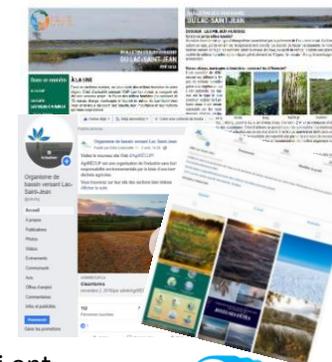
Un programme financier disponible pour favoriser la mise en œuvre

Le *Fonds Bleu* a été créé par l'OBV Lac-Saint-Jean en 2013. L'objectif de ce fond est de favoriser la mise en œuvre du plan d'action du PDE en aidant financièrement les acteurs de l'eau. Ce programme permet de financer des projets de sensibilisation, d'information et de concertation. Le comité de sélection du Fonds Bleu se réunit deux fois par année, au printemps et à l'automne. Au total, huit projets ont été financés en 2018-2019. Les projets sont décrits à partir de la page 8.



Informier et sensibiliser

L'information et la sensibilisation sont des étapes préliminaires essentielles à la réalisation ou à la mise en œuvre du PDE. En plus du site internet et de la page Facebook, divers outils de communications sont utilisés pour informer et sensibiliser les acteurs de l'eau tels que le *bulletin des riverains du Lac-Saint-Jean* (publié en juillet 2018, abordait le thème des milieux humides) et un compte Instagram.



Les grands dossiers

Les Sentinelles des lacs

Depuis 2014, l'OBV Lac-Saint-Jean coordonne le projet Sentinelles des lacs. Il s'agit d'un réseau de riverains bénévoles qui ont pour tâches d'observer et d'effectuer un suivi régulier d'un lac pendant la saison estivale afin de déceler la présence de problématiques (algues bleu-vert, érosion, eutrophisation et espèces exotiques envahissantes). Les informations recueillies sont transmises à l'OBV qui produit un bilan qui facilite la mise en place de projets adaptés aux problématiques observées. En 2018, le réseau Sentinelles des lacs comptaient 11 lacs et 14 sentinelles :



- Grand Lac Sec,
- Lac à Jim,
- Lac Barnabé,
- Lac des Bouleaux,
- Lac Noir,
- Lac Rond (Hébertville),
- Lac Rond (Sainte-Hedwidge),
- Lac Vert,
- Lacs à la Croix,
- Lac des Commissaires,
- Lac Doucet.

Ce projet est associé aux objectifs 1.6, 2.1, 2.2, 4.2 du PDE (*Liste en annexe p30, état des indicateurs p18, p21, p24*).

Les bandes riveraines du Lac-Saint-Jean



Le projet *Des racines pour notre lac* a débuté en 2015 avec une caractérisation de la bande riveraine du lac Saint-Jean. Celle-ci a permis de démontrer que 56% de la bande riveraine du lac était en mauvaise condition, soit 100 km de rive, due à la présence d'infrastructure et l'absence d'herbacées, d'arbustes et d'arbres.

En 2016, 2017 et 2018, des activités de sensibilisation et de revégétalisation ont été offertes dans les municipalités riveraines du lac Saint-Jean.

La sensibilisation à l'importance des bandes riveraines s'est faite notamment par l'intermédiaire de tournées de porte-à-porte dans les secteurs prioritaires, de soirées d'informations, de la publication d'articles dans les journaux municipaux et de la distribution d'enveloppe d'information du projet.

Depuis 2016, les tournées de porte-à-porte ont permis de visiter 2054 terrains et de rencontrer 951 riverains. Au total, en 2018, il y a eu 167 inscriptions aux programmes de revégétalisation dont 69 au programme clé en main et 98 au programme de commandes groupées (pour plus de détails sur les programmes, consulter l'annexe page 32).

Le tableau ci-dessous résume en chiffre le projet Des racines pour nos lacs.

	2016-2017	2018	TOTAL
Terrains visités	1152	902	2054
Riverains rencontrés	584	367	951
Programme clé en main	48	21	69
Commandes groupées	73	25	98
Végétaux plantés	3620	1374	4994
Terrains revégétalisés	125	46	171
Surface revégétalisée	11 367 m ²	4320 m ²	15 687 m ²

Le projet *Des racines pour notre lac* a été mise en place afin de participer à l'atteinte de l'objectif 2.3 et indirectement des objectifs 2.1, 3.4, et 4.3 (*Liste en annexe p30, état des indicateurs p21, p23, p25*).

Mobilisation des acteurs

Au printemps 2018, l'OBV a transmis aux municipalités riveraines du lac Saint-Jean un résumé des activités de caractérisation, de sensibilisation et de restauration faites de 2015 à 2017. Elles ont également été informées du retour du projet en 2018 et leur collaboration a été demandée. Elles ont toutes décidées de s'impliquer, notamment par le prêt de garages municipaux pour entreposer les végétaux et le partage de publication Facebook.

L'OBV a également contacté 17 associations de riverains, qui ont partagé les informations du projet à leurs membres grâce à l'envoi de courriels et de divers activités.

La Société d'horticulture et d'écologie Saint-Félicien a organisé en 2018 une activité « Conférence et visites d'aménagements de bandes riveraines ». Un agent de sensibilisation de l'OBV y a été invité pour présenter l'importance des bandes riveraines et un professionnel qui a réalisé des projets « Clé en main » a fait visiter les plantations aux participants.

La Route des milieux humides

L'OBV Lac-Saint-Jean a commencé le projet de la **Route des milieux humides en 2016**. Ce projet a pour but de sensibiliser la population du Lac-Saint-Jean à l'importance de protéger les milieux humides, en faisant découvrir ces sites sensibles sous la forme d'un itinéraire similaire à celui de la «route des fromages».

En 2016, une caractérisation a été réalisée afin de dresser un portrait des différents milieux humides de la route. Par la suite, elle a été présentée aux acteurs du territoire pour initier la réalisation d'actions de sensibilisation, restauration, interprétation ou d'aménagement de milieux humides sur le territoire du bassin versant du lac Saint-Jean.

En 2018, ce projet a été poursuivi par la conception et la publicisation d'affiches, de cartes et de panneaux. Un parcours de géocaching a aussi été créé sur les 13 sites de la Route des milieux humides. Une boîte contenant un carnet de commentaire, un carton informatif et des autocollants, a été cachée sur chaque site et pouvait être trouvée à l'aide de l'application Géocaching© disponible sur GPS ou téléphone portable.



Trois sorties découverte ont également été organisées sur différents sites:

- « Les libellules : filles de l'eau » dans le parc national de la Pointe Taillon, animée par M. Michel Savard (entomologiste) ;
- « Les plantes des milieux humides » sur le site de la Pointe Ticouapé, animée par un employé de l'OBV;
- « Les champignons sauvages au marais le Rigolet » animée par la Société mycologique d'Alma.

L'organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean a également organisé un concours photo sur le thème de « *La beauté cachée des milieux humides* » du 15 juin au 15 septembre 2018. Ce projet visait à inciter les photographes professionnels et amateurs à visiter les treize sites de la Route des milieux humides et à les immortaliser à travers leurs objectifs. Six prix étaient à gagner (pour une valeur totale de 1 065\$), offerts par six partenaires (Aventures Nipissi Inc., Photogravie, l'Auberge des Îles, la Caverne du Trou de la Fée, Équinoxe Aventure et l'Odyssée des Bâisseurs).

À la suite du concours, quinze photographies (dont les six gagnantes) ont été choisies pour être exposées à l'Odyssée des Bâisseurs du 9 au 13 octobre 2018.

Elles seront exposées à la bibliothèque de Roberval du 13 juin au 14 septembre 2019.

Le projet de la *Route des milieux humides* participe à atteindre l'objectif 3.4 (*Liste en annexe p30, état de l'indicateur p23*)



Projets du Fonds Bleu

En 2013, l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean a mis en place le Fonds Bleu afin de financer des projets de sensibilisation, de formation, d'informations ou de concertation en lien avec l'eau. Le but de cette aide financière est de mettre en œuvre des actions qui contribuent à atteindre des objectifs du plan directeur de l'eau du bassin versant du lac Saint-Jean.

Le Fonds Bleu est destiné aux acteurs de l'eau du bassin versant du lac Saint-Jean. Bien que les demandes puissent être déposées tout au long de l'année, le comité de sélection ne prend de décisions que 2 fois par an.

Les pages suivantes présentent les projets financés antérieurement et qui ont été réalisés en 2018-2019, les projets financés et réalisés en 2018-2019, les projets financés en cours et financés en 2018-2019. Ces projets sont localisés sur une carte à la page 15. Enfin, un bilan est présenté à la page 16.

A - PROJETS FINANCÉS ANTÉRIEUREMENT ET RÉALISÉS EN 2018-2019

A1 - Sensibilisation à la préservation et l'économie d'eau potable dans les écoles primaires

Promoteur

Société de gestion de l'environnement



Partenaires

- ❖ Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean
- ❖ École Hébert (Saint-Félicien)
- ❖ École Notre-Dame-de-Lourdes (Girardville)
- ❖ École Sainte-Lucie (Albanel)
- ❖ Caisse Desjardins du Nord du Lac-Saint-Jean

Localisation

Écoles primaires du Nord du Lac-Saint-Jean



Crédit photo : SGE

OBJECTIFS DU PROJET

Sensibiliser, informer et former les jeunes afin :

- qu'ils prennent conscience des problématiques liées à l'eau potable et de tous les bienfaits que procure une eau de qualité;
- qu'ils adoptent des comportements écoresponsables qui permettent de préserver la qualité des eaux et de réduire leur consommation.

Au total, dix classes de la 2^{ème} à la 5^{ème} année (196 élèves) ont été sensibilisées grâce à trois ateliers :

- *Traitement des eaux usées* : les élèves devaient verser divers contaminants dans l'eau potable et essayer de les retirer à l'aide de tamis et de pince;
- *Diminution de l'utilisation de l'eau potable à la maison* : les élèves avaient pour but d'énumérer les activités utilisant de l'eau à la maison, pour ensuite en discuter et proposer des alternatives pour diminuer la consommation d'eau;
- *Réflexion sur les actions concrètes pour réduire sa consommation en eau potable* : l'exercice visait à faire réfléchir les élèves sur une action à mettre en œuvre à la maison pour diminuer la consommation en eau potable.

À la fin des ateliers, des bouteilles d'eau réutilisables ont été distribuées et un ensemble d'économie d'eau potable a été présenté aux jeunes (deux ensembles ont été tirés au sort dans chacune des classes).

Ce projet participe à l'atteinte des objectifs du plan directeur de l'eau 1.6 et 5.3 (*Liste en annexe p30, état des indicateurs p19, p26*).

B - PROJETS FINANCÉS ET RÉALISÉS EN 2018-2019

B1 - L'aménagement des bandes riveraines en milieu agricole : un placement profitable à toute une collectivité

Promoteur

Comité de bassin versant de la rivière Ticouapé (CBVRT)

Partenaires

- ❖ Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean
- ❖ MAPAQ – Prime-Vert
- ❖ MRC Maria-Chapdelaine

Localisation

Bassin versant du ruisseau Clair et du ruisseau Rouge



OBJECTIFS DU PROJET

Informer les acteurs municipaux sur la réglementation autour des bandes riveraines ainsi que des actions réalisés et mises en place afin de maintenir et restaurer les bandes riveraines agricoles du territoire.

Deux journées d'information ont été organisées (en été et en hiver) afin de :

- Présenter les objectifs poursuivis par la réalisation des aménagements et les bienfaits sur la faune, la flore la communauté, la qualité de l'eau.
- Visiter des aménagements réalisés dans les bandes riveraines de cours d'eau agricoles à Normandin et Albanel.

Un communiqué de presse a été publié afin d'informer les citoyens de la tenue de l'activité et des bénéfices collectifs obtenus par l'élargissement et la revégétalisation des bandes riveraines en milieu agricole.

Ce projet participe à l'atteinte de l'objectif du plan directeur de l'eau 2.3 (voir la liste en annexe, état de l'indicateur p21).

B2 – Sensibilisation aux lacs à la Croix, lac Vouzier, Grand Lac Sec et lac Rond

Promoteur

Conseil régional de l'environnement du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CREDD)

Partenaires

- ❖ Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean
- ❖ Emploi d'été Canada
- ❖ Municipalité d'Hébertville
- ❖ Ville de Métabetchouan-Lac-à-La-Croix
- ❖ Particuliers profitant du programme
- ❖ Comité de bassin versant de la Belle Rivière (CBVBR)

Localisation

Bassin versant de la Belle Rivière : Lac Vouzier, Lacs à la Croix, Grand Lac Sec et lac Rond.



OBJECTIFS DU PROJET

Sensibiliser les acteurs des lac à la Croix, lac Vouzier, Grand Lac Sec, et lac Rond

Ce projet a permis :

- de distribuer des trousse de sensibilisation afin de délivrer les informations primordiales à la conservation des plans d'eau et des rives, adaptées aux différentes problématiques spécifiques identifiées dans le plan d'action du CBVBR,
- la plantation de 233 végétaux le long de bandes riveraines,
- de planter des affichettes « Bande riveraine au travail »,
- créer des bandes riveraines modèles,
- nettoyer les rives de plusieurs plans d'eau du bassin versant de la Belle Rivière dans le but de contribuer à l'assainissement de l'eau.

À la suite de ces activités, des articles ont été publiés dans les infolettres des municipalités.

Ce projet participe à l'atteinte des objectifs du plan directeur de l'eau : 1.1, 1.4, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 3.2, 3.4, 4.1, 4.2, 4.3 et 6.2 (Liste en annexe p30, état des indicateurs p18-19, p21-26).

B3 – Sensibilisation à la protection de l'eau

Promoteur

Comité de gestion du bassin versant de la rivière Ouiatchouan (CGRO)

Partenaires

- ❖ Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean
- ❖ Emploi d'été Canada
- ❖ Municipalité de Chambord



Localisation

Municipalités de Chambord, Saint-François-de-Sales, Lac-Bouchette



OBJECTIFS DU PROJET

Sensibiliser et informer la population aux bonnes pratiques pour la conservation de l'eau

La Sensibilisation à la protection a été faite par :

- des rencontres avec des associations de riverains, et des tournées de porte-à-porte à Chambord,
- l'organisation d'activités dans les camps de jour à Saint-François-de-Sales,
- la rédaction d'articles de sensibilisation dans le journal du Lac-Bouchette *D'un Lac à l'Autre*.

Ce projet participe à l'atteinte de l'objectif 1.6 du plan directeur de l'eau (*Liste en annexe p30, état de l'indicateur p19*).

C – PROJETS EN COURS ET FINANCÉS EN 2018-2019

C1- Mobilisation, sensibilisation et accompagnement vers des solutions agroenvironnementales pour le Petit Marais de Saint-Gédéon

Promoteur

Corporation de gestion du Petit Marais de Saint-Gédéon

Partenaires

- ❖ Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean
- ❖ Groupe multiconseil agricole du Saguenay-Lac-Saint-Jean (GMA)
- ❖ MAPAQ
- ❖ Municipalité de Saint-Gédéon

Localisation

Bassin versant du Petit marais de Saint-Gédéon

OBJECTIFS DU PROJET

- Rencontrer, informer, sensibiliser, mobiliser et accompagner les producteurs agricoles du bassin versant vers des solutions agroenvironnementales afin de lutter contre l'eutrophisation accélérée et la mortalité hivernale du Petit Marais de Saint-Gédéon.
- Organiser des activités d'information et de mobilisation des producteurs agricoles ciblés telles que des visites de terrains.
- Proposer des pistes de solutions.
- Diffuser un bilan (producteurs, grand public) du projet et installer une enseigne au Petit Marais de Saint-Gédéon pour sensibiliser le public.

Objectifs du PDE associés : 1.6, 2.1 et 3.4 (*Liste en annexe p30, état des indicateurs p19, p21, p23*).

C2 - Bande riveraine « Eau-delà des rives »

Promoteur

Cégep de Saint-Félicien, Au-delà des rives

Partenaires

- ❖ Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean
- ❖ Comité de bassin versant de la rivière Ticouapé (CBVRT)
- ❖ MAPAQ – Prime Vert

Localisation

Bassin versant de la Petite rivière Eusèbe, Saint-Félicien



OBJECTIFS DU PROJET

- Sensibiliser les agriculteurs à l'aide de conférence l'importance des bandes riveraines par la mise en place d'un projet de restauration de la petite rivière Eusèbe.
- Réaliser un plan de végétalisation de la bande riveraine et planter une bande riveraine de 500 m de long et de 3 à 5 m de large sur une exploitation agricole dans la ville de Saint-Félicien afin de montrer que la stabilisation des berges améliore la qualité des eaux de surfaces et de la biodiversité.

Objectif du PDE associé : 2.3 (*Liste en annexe p30, état de l'indicateur p21*).

C3 - Sensibilisation et mobilisation des producteurs agricoles du bassin versant de la petite rivière Eusèbe à l'amélioration de la qualité de l'eau et des habitats aquatiques

Promoteur

Comité de bassin versant de la rivière Ticouapé (CBVRT)

Partenaires

- ❖ Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean
- ❖ Cégep de Saint-Félicien
- ❖ Municipalité de La Doré
- ❖ Agence de gestion intégrée des ressources (AGIR)
- ❖ Ville de Saint-Félicien

Localisation

Bassin versant de la Petite rivière Eusèbe, Saint-Félicien

OBJECTIFS DU PROJET

Sensibiliser et mobiliser les principaux acteurs de l'eau de la Petite rivière Eusèbe à l'importance de préserver et d'améliorer la qualité de l'eau de cette rivière : réalisation d'un portrait de la Petite rivière Eusèbe, d'un plan d'action, réalisation de travaux sur une partie du bassin versant (élargissement de bandes riveraines, corridors de déplacement faunique, nettoyage etc.), un suivi de la qualité de l'eau envisagé.

Objectif du PDE associé : 2.3 (*Liste en annexe p30, état de l'indicateur p21*).

C4- Projet collectif Sainte-Marguerite-Marie

Promoteur

- ❖ Groupe multiconseil agricole du Saguenay-Lac-Saint-Jean (GMA)

Partenaires

- ❖ Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean
- ❖ MRC de Maria-Chapdelaine
- ❖ Ville de Dolbeau-Mistassini
- ❖ MAPAQ

Localisation

- ❖ Bassin versant de la Mistassini, Ville de Dolbeau-Mistassini

OBJECTIFS DU PROJET

- Organiser une journée de sensibilisation pour le lancement du projet collectif Sainte-Marguerite-Marie et créer une mobilisation des producteurs.
- Créer un projet collectif reconnu par le MAPAQ afin de remédier aux problématiques de ce secteur selon une approche globale où toutes les entreprises sont impliquées.

Objectifs du PDE associés : 1.8, 2.1, 2.3, 4.3 et 6.2 (*Liste en annexe p30, état des indicateurs, p20-22, p25, p26*).

PROJETS DU FONDS BLEU 2018-2019

LÉGENDE

-  Hydrographie
-  Municipalités
-  Bassin versant du Lac-Saint-Jean

A- Projets financés antérieurement et réalisés en 2018-2019

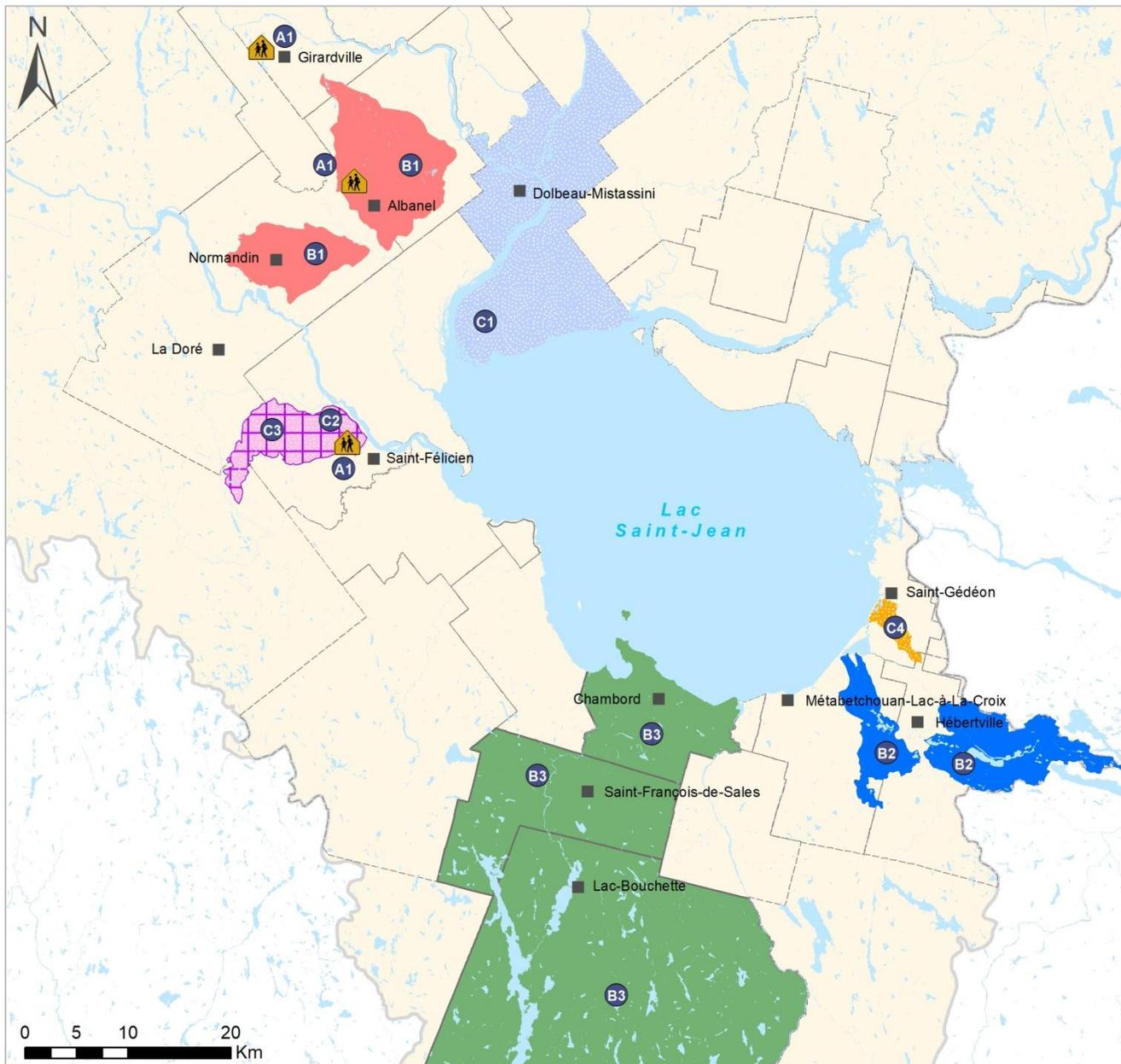
-  A1 - Sensibilisation à la préservation et l'économie d'eau potable dans les écoles primaires

B- Projets financés et réalisés en 2018-2019

-  B1 - L'aménagement des bandes riveraines en milieu agricole : un placement profitable à toute une collectivité
-  B2 - Sensibilisation aux lacs à la Croix, lac Vouzier, Grand Lac Sec et lac Rond
-  B3 - Sensibilisation à la protection de l'eau

C- Projets en cours et financés en 2018-2019

-  C1- Projet collectif Sainte-Marguerite-Marie
-  C2- Bandes riveraines "Eau-delà des rives"
-  C3- Sensibilisation et mobilisation des producteurs agricoles du bassin versant de la petite rivière Eusèbe à l'amélioration de la qualité de l'eau et des habitats aquatiques
-  C4- Mobilisation, sensibilisation et accompagnement vers des solutions agroenvironnementales pour le Petit Marais de Saint-Gédéon



Source des données:
Gouvernement du Québec



Implication de la communauté

En 2018-2019, les projets réalisés ont reçu un total de 17 245,45\$ du Fonds bleu pour un coût total de 95 089,31 \$. Cela signifie que les acteurs et intervenants ont participé à près de 81 % de la valeur des projets. Au total, 21 partenaires ont participé aux projets réalisés en 2018-2019 auxquels s'ajoutent de nombreux acteurs de l'eau qui collaborent à la réalisation de ces projets.

– Liste des partenaires impliqués dans les projets du Fonds Bleu réalisés en 2018-2019.

PARTENAIRES		
Caisse Desjardins du Nord-du-Lac-Saint-Jean	École Sainte-Lucie, municipalité d'Albanel	Municipalité de La Doré
Cégep de Saint-Félicien	Emploi d'été Canada	Municipalité de Saint-Gédéon
Comité de bassin versant de la Belle Rivière	Groupe Multiconseil Agricole du Saguenay-Lac-Saint-Jean (GMA)	Nutrinor
Comité de bassin versant de la rivière Ticouapé	MAPAQ	Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean
Comité de gestion du bassin versant de la rivière Quiatchouan (CGRO)	MRC Maria-Chapdelaine	Producteurs agricoles
École Hébert, municipalité de Saint-Félicien	Municipalité de Chambord	Ville de Dolbeau-Mistassini
École Notre-Dame-de-Lourdes, municipalité de Girardville	Municipalité de Hébertville	Ville de Métabetchouan-Lac-à-La-Croix

Bilan des réalisations

Les projets réalisés en 2018-2019 dans le cadre du Fonds bleu ont permis de :

- sensibiliser plus de **452** citoyens,
- distribuer au moins **635** outils de sensibilisation et d'informations,
- informer **22** partenaires,
- publier **4** articles et communiqués de presse,
- distribuer **233** végétaux,
- planter **14** affichettes informatives,
- sensibiliser **2** camps (70 élèves) de jour et **3** écoles (10 classes et 196 élèves).

Suivi et avancement du plan d'action

Le suivi du plan d'action du PDE du bassin versant du lac Saint-Jean est représenté sous forme de tableau dans les pages suivantes. Pour chaque objectif et pour chaque action, un suivi est réalisé tous les ans grâce à des indicateurs; ce qui permet de connaître l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan d'action. Ainsi, les informations recueillies permettent d'identifier par exemple:

- où les efforts doivent être faits pour les prochaines années;
- si certaines actions ne sont finalement pas réalisables ou pas adaptées à la réalité;
- si les actions peuvent être retravaillées par les membres de la table de concertation.

Ce bilan permet également de vérifier si les indicateurs choisis sont adéquats. De même que les actions, ceux-ci peuvent être modifiés s'ils ne sont pas adaptés.

Les actions indiquées dans ce plan d'action sont majoritairement mises en œuvre par des acteurs de l'eau tels que les municipalités, les associations de riverains, les comités de bassins versants, les organisations œuvrant dans le domaine de l'environnement, etc. Le rôle de l'OBV Lac-Saint-Jean peut être plus ou moins important dans la mise en œuvre des actions selon les besoins. Il est donc possible que certaines actions se réalisent sans l'intervention de l'OBV Lac-Saint-Jean, que d'autres bénéficient d'un appui financier (le Fonds bleu présenté précédemment), d'aide à l'élaboration de projets ou d'un soutien technique.

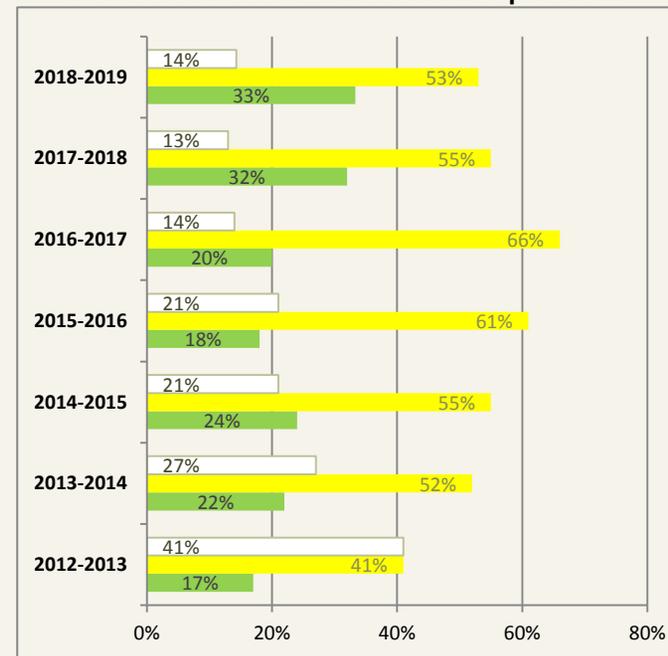
Le plan d'action du PDE de l'OBV Lac-Saint-Jean est fréquemment modifié. Par exemple, il est possible que la production d'un outil soit réalisée pour atteindre une cible antérieure, mais qu'une modification de la cible exige de publiciser l'outil. Il en résulte que des actions considérées par le passé comme « réalisées » appartiennent désormais à la catégorie « en partie réalisées ».

Dans certains cas, des sources de données ont changé lors du suivi. Ainsi, il est difficile de comparer avec précision la progression de la mise en œuvre en fonction des années en comparant uniquement les actions « réalisées » et celles « en partie réalisées ». Il est préférable de comparer les actions non réalisées. À ce propos, une diminution est observée au fil des années et cela témoigne de la mise en œuvre du PDE.

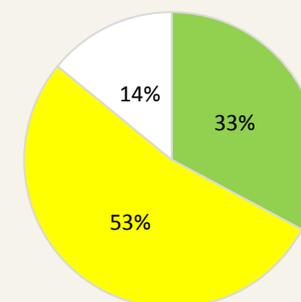
Légende des tableaux des pages suivantes

Actions réalisées
Actions en partie réalisées, car cible non atteinte
Actions non réalisées

Bilan de la mise en œuvre du PDE depuis 2012



Bilan de la mise en œuvre du PDE en 2018-2019 :



ORIENTATION 1: AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'EAU SOUTERRAINE ET DE L'EAU DE SURFACE		CIBLE	ÉTAT DE L'INDICATEUR
Objectif 1.1	Diminuer la pollution liée aux installations septiques	500 permis émis pour le remplacement d'une ancienne installation septique d'ici 2017	Au moins 2178 depuis 2012, (+1023 en 2018).
Actions	1.1.1	Réaliser la vidange périodique des installations septiques et l'identification sommaire des installations	95% des résidences isolées du secteur municipalisé vidangées d'ici 2016
	1.1.2	Sensibiliser les propriétaires de résidences isolées et les municipalités à l'importance d'avoir une installation septique conforme et efficace	7 000 documents distribués d'ici 2014
			Nombre de rencontres organisées avec les élus
	1.1.3	Mettre à jour le répertoire des entreprises en lien avec les installations septiques et le rendre disponible auprès des municipalités	Répertoire mis à jour
1.1.4	Mettre en place un mécanisme de suivi de l'efficacité des installations septiques	100% des municipalités et collectivité mettent en place un suivi d'ici 2017	
Objectif 1.2	Diminuer le nombre de débordements des réseaux unitaires municipaux	75% des stations ont une note de respect du suivi des surverses de 100% et une note de respect des exigences de surverses d'au moins 85% d'ici 2017	En 2016, sur un échantillon de 54 stations, 69% répondaient aux exigences.
Actions	1.2.1	Diffuser les pratiques des municipalités en rapport avec la gestion de l'eau	1000 personnes ont consulté les pages du site Internet de l'OBV sur les actions des municipalités d'ici 2014
	1.2.2	1.2.2 Promouvoir une gestion écologique des eaux pluviales	1000 documents de sensibilisation à la gestion écologique des eaux pluviales distribués tous les ans entre 2012 et 2015
Objectif 1.3	Éliminer les rejets d'eaux usées municipales non traitées dans les plans d'eau et les cours d'eau	100% des municipalités ont un système de traitement des eaux usées fonctionnel et efficace d'ici 2017	76% des municipalités.

Actions	1.3.1	Soutenir les municipalités qui ne traitent pas leurs eaux usées dans la recherche de solutions	7 municipalités sont engagées dans une démarche pour la construction d'un système de traitement des eaux usées d'ici 2017	À ce jour, au moins six des sept municipalités ont engagé des démarches.
Objectif 1.4	Diminuer les concentrations en coliformes fécaux		La fréquence de dépassement du critère s'améliore d'une catégorie d'ici 2016	En 2018, 2 stations sur 9 ont des données et atteint la cible.
Actions	1.4.1	Finaliser le retrait des animaux dans les cours d'eau	100% des éleveurs bovins ont retiré leurs animaux des cours d'eau	La cible a été atteinte en 2012. Le programme de financement du MAPAQ s'est terminé en 2012.
	1.4.2	Sensibiliser les producteurs agricoles à un bon entretien des clôtures et des abreuvoirs	100% des éleveurs bovins sensibilisés	Aucune activité n'a été organisée depuis 2012
Objectif 1.5	Diminuer les quantités de contaminants dans les rejets des industries		Des solutions pour diminuer les quantités de contaminants dans les rejets ont été appliquées pour 5 industries	Ne s'applique pas pour le moment
Actions	1.5.1	Inventorier et quantifier les rejets des industries	Un inventaire des industries a été réalisé d'ici 2014	Inventaire non réalisé.
	1.5.2	Déterminer des moyens de diminuer les quantités de contaminants dans les rejets des industries dans l'eau et dans le sol	100% des industries ont déterminé des moyens de diminuer les quantités de contaminants d'ici 2016	Non réalisé.
Objectif 1.6	Améliorer les comportements et les pratiques		20% des riverains ont modifié leur comportement d'ici 2017	L'indicateur n'a pas encore été mesuré.
Actions	1.6.1	Réaliser des activités de sensibilisation avec les écoles sur le thème de l'eau	40 classes participent à une activité d'ici 2014	À ce jour, un total de 524 classes : - 44 classes avec atelier du CGRO - 254 classes avec atelier « L'Or bleu » du CREDD - 19 ateliers "Ressources mondiales en eau" CREDD - 170 classes avec atelier « L'eau ressource vitale » du CREDD - 10 classes avec les ateliers du CBVRT - 8 classes, ateliers dans le cadre du Fonds Bleu - SGE : 16 classes - NegaWatt : 3 classes
Objectif 1.7	Connaître l'impact des anciens dépotoirs sur la qualité de l'eau et réduire le nombre et l'impact des dépotoirs illégaux		100% des dépotoirs connus sont étudiés d'ici 2017 100% des dépotoirs illégaux découverts ont été démantelés	Inconnu. Inconnu.
Actions	1.7.1	Connaître la qualité de l'eau de surface et/ou de l'eau souterraine à proximité des anciens dépotoirs	Une étude sur la qualité de l'eau aux environs des anciens dépotoirs est réalisée d'ici 2014	Non réalisée.

	1.7.2	Organiser des journées de nettoyage le long des cours d'eau	15 cours d'eau ont été nettoyés d'ici 2017	Au moins 12 activités de nettoyage ont eu lieu:
	1.7.3	Sensibiliser la population à l'impact des dépotoirs illégaux et aux solutions alternatives	10 000 personnes ont été sensibilisées à l'impact des dépotoirs illégaux d'ici 2015	Environ 10 057 dépliants remis par les MRC. De plus, il existe plusieurs campagnes de sensibilisation sur les manières de disposer les matières résiduelles.
Objectif 1.8	Diminuer les quantités de pesticides et de fertilisants dans l'eau en provenance des cultures de bleuets et de pomme de terre		Diminution de 10% des superficies avec application de pesticides dans les municipalités où l'on retrouve de la culture de bleuets et/ou de pommes de terre	17 288 ha pour la culture du bleuet et 2 606 ha pour la culture de pommes de terre.
Actions	1.8.1	Réaliser un suivi de la qualité de l'eau des sources d'eau potables à proximité des cultures de bleuets et de pommes de terre	Le suivi de la qualité de l'eau des sources d'eau potable à proximité des cultures de bleuet et de pomme de terre est réalisé d'ici 2015	Le suivi est réalisé dans les bleuetières de la MRC Maria-Chapdelaine tous les 5 ans mais pas dans les sources d'eau potable.
	1.8.2	Mettre en œuvre des moyens de lutte alternatifs à l'utilisation de pesticides	1 projet est mis en place par année d'ici 2014	À ce jour 10 projets ont été mis en place.
	1.8.3	Augmenter les superficies en bleuetières biologiques	16 % des superficies des bleuetières sont biologiques d'ici 2015	En 2018, 12,4 % des superficies des bleuetières enregistrées au MAPAQ sont biologiques, comparativement à 11,9 % en 2017.
	1.8.4	Utiliser le réseau d'avertissements phytosanitaires régional pour la culture du bleuet et la culture de la pomme de terre	70 producteurs sont inscrits au réseau bleuet nain et 30 au réseau pomme de terre d'ici 2016	9 producteurs sont inscrits au réseau <i>Pomme de terre</i> 53 producteurs sont inscrits au réseau <i>Bleuet nain</i> pour un total de 62 producteurs.
	1.8.5	Diffuser les exemples, outils et guides qui incitent à une diminution de l'utilisation des pesticides	1000 personnes	7 articles rédigés par le GMA ont été vus par au moins 580 personnes.
	1.8.6	Sensibiliser les municipalités à l'importance d'analyser la présence de pesticides dans l'eau	100% des municipalités ont été sensibilisées	Une journée de réflexion sur les pesticides a eu lieu en avril 2018. 9 élus et 6 employés municipaux y ont participé (représentant 5 municipalités).
Objectif 1.9	Réduire la quantité de contaminants des eaux usées municipales non traitées et réduire leur volume à la source.		75% des résidents rencontrés se sont engagés à modifier leurs comportements	Au moins 550 personnes ont été sensibilisées à l'économie d'eau et aux comportements responsables
Actions	1.9.1	Sensibiliser les résidents des municipalités ne possédant pas de station de traitement des eaux usées à l'économie d'eau potable et à l'adoption de comportements responsables.	75% des résidents rencontrés se sont engagés à modifier leurs comportements	Au moins 550 personnes ont été sensibilisées à l'économie d'eau et aux comportements responsables

ORIENTATION 2: PRÉVENIR L'APPARITION DE FLEURS D'EAU D'ALGUES BLEU-VERT ET LE VIEILLISSEMENT ACCÉLÉRÉ DES PLANS D'EAU		CIBLE	ÉTAT DE L'INDICATEUR
Objectif 2.1	Diminuer et limiter les apports de phosphore de sources anthropiques dans l'eau		La fréquence de dépassement du critère s'améliore d'une catégorie d'ici 2016
Actions	2.1.1	Gérer les fumiers selon les réglementations existantes	7 stations sur 24 ont des données en 2018. 2 stations ont atteint la cible.
	2.1.2	Appliquer de bonnes pratiques pour limiter l'impact de l'épandage du fumier	10 agriculteurs ont été financés pour gérer les fumiers de façon adéquate d'ici 2014
	2.1.3	Utiliser le concept de "Lotissement de conservation" pour les nouveaux projets de développement	3 activités terrain par an sur les bonnes pratiques de l'épandage du fumier sont organisées d'ici 2014
Objectif 2.2	Rendre autonome la population pour l'identification des fleurs d'eau d'algues bleu-vert		2 de projets de « lotissement de conservation » réalisés d'ici 2017
Actions	2.2.1	Organiser des rencontres d'identification d'algues bleu-vert lors des assemblées générales annuelles des associations de riverains	Au moins 14 agriculteurs ont été financés par le MAPAQ depuis 2012.
	2.2.2	Promouvoir le site Internet Info Algues Bleu-Vert	Aucune activité organisée à ce jour.
Objectif 2.3	Maintenir et restaurer les bandes riveraines		242 personnes formées.
Actions	2.3.1	Mettre en place un programme de restauration des bandes riveraines	2 000 personnes sont formées à l'identification des algues bleu-vert d'ici 2015
	2.3.2	Organiser une formation sur la protection et la gestion des lacs et des cours d'eau à l'intention du secteur municipal	1000 personnes rencontrées pour l'identification des algues bleu-vert d'ici 2014
	2.3.3	Distribuer des arbres et des arbustes pour la restauration des bandes riveraines	1 000 visiteurs par an
	2.3.4	Distribuer des arbres et des arbustes pour la restauration des bandes riveraines	Augmenter de 10% la longueur des bandes riveraines du lac ou du cours d'eau dont l'IQBR est entre 75 et 100 jusqu'à 95% d'ici 2017
			L'indicateur n'a pas encore été mesuré pour tous les lacs ou cours d'eau.
			Au moins 20% des municipalités, soit 5 municipalités sur 30.
			Environ 978 dépliants sur les algues bleu-vert distribués, des rencontres réunissant un total de 239 personnes, environ 790 visiteurs sur la page des algues bleu vert du site web.
			Environ 1400 visiteurs en moyenne par an depuis 2012.
			48 076 végétaux ont été distribués.
			Au moins 2000 arbustes.
			Au moins 3 activités terrain. Aussi abordé dans au moins 11 rencontres collectives et 92 rencontres individuelles.

Objectif 2.4	Connaître l'état de santé des lacs en regard du phosphore		100% des lacs visés par un projet de développement pour lesquels la capacité de support a été respectée d'ici 2017	6 lacs depuis 2016 (excluant le RSVL).
Actions	2.4.1	Suivre la qualité de l'eau de lacs par le Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) et diffuser les résultats	14 lacs sont suivis par le RSVL d'ici 2015	En 2018, 4 lacs ont été suivis dans le cadre du RSVL comparativement à 12 lacs en 2013, 11 lacs en 2014 et 10 lacs en 2015, 8 lacs en 2016 et 7 lacs en 2017.
	2.4.2	Mettre en place un projet pilote de modélisation du phosphore dans les lacs	Les projets pilotes ont été mis en place	Une collaboration est envisagée avec l'équipe de M. Louis Roy, coordonnateur de la surveillance et de l'évaluation de l'état des lacs à la Direction du suivi de l'état de l'environnement du MELCC.

ORIENTATION 3: MAINTENIR L'INTÉGRITÉ DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES, RIVERAINS ET HUMIDES			CIBLE	ÉTAT DE L'INDICATEUR
Objectif 3.1	Évaluer et restaurer les habitats aquatiques et riverains ainsi que les milieux humides dégradés		Superficie des habitats évaluée et/ou restaurée d'ici 2015	L'indicateur n'a pas encore été mesuré
Actions	3.1.1	Caractériser les habitats du poisson et réaliser un inventaire piscicole	Une caractérisation de l'habitat du poisson et un inventaire piscicole sont réalisés sur la rivière Ouiatchouan et au lac Abel d'ici 2014	Une caractérisation a été faite sur la rivière Ouiatchouan dans le cadre du projet de compensation de l'habitat du poisson lié à la construction de la mini-centrale de Val-Jalbert. Le lac Abel n'a pas été caractérisé. D'autres plans d'eau ont toutefois été caractérisés: en 2018 : rivière Métabetchouane (Desbiens), Normandin, Roberval, Saint-Félicien.
	3.1.2	Aménager les cours d'eau pour améliorer l'habitat du poisson	5 projets d'aménagements qui visent à améliorer l'habitat du poisson d'ici 2014	5 projets : ruisseau Champigny (Hébertville), dans la ZEC Rivière-aux-Rats, frayère à l'omble de fontaine sur la rivière Ouiatchouan, frayères à éperlans arc-en-ciel sur le lac Saint-Jean (dont à l'embouchure de la Mistassini), aménagements aux des Chutes à Michel 4 seuils en enrochement/ 4 frayères (stabilisation de la berge niveau des seuils)

Objectif 3.2	Éviter la propagation des espèces envahissantes		Comité de travail mis en place 20 organisations participent à l'une des interventions de prévention 2500 personnes sensibilisées Réseau de surveillance mis en place	7 organisations participent à des interventions de prévention. Au moins 305 personnes sensibilisées. Réseau de surveillance non formé.
Actions	3.2.1	Mettre en œuvre le plan d'action sur les espèces exotiques envahissantes	Comité de travail mis en place 20 organisations participent à l'une des interventions de prévention 2500 personnes sensibilisées Réseau de surveillance mis en place	7 organisations participent à des interventions de prévention. Au moins 305 personnes sensibilisées. Réseau de surveillance non formé.
Objectif 3.3	Protéger les espèces à statut précaire, menacées ou vulnérables associées aux milieux humides, aquatiques et riverains		100% d'intégrité des occurrences d'espèces à statut précaire, menacées ou vulnérables d'ici 2017	L'indicateur n'a pas encore été mesuré.
Actions	3.3.1	Réaliser un document présentant les espèces à statut précaire, menacées ou vulnérables et le diffuser	1 500 documents sur les espèces à statut particulier ont été distribués d'ici 2014	Un document préliminaire a été réalisé.
Objectif 3.4	Conserver et mettre en valeur les habitats aquatiques, riverains et humides		100 ha de superficie mis en valeur d'ici 2016 1 500 personnes sensibilisées d'ici 2016	Le projet de la Route des milieux humides a été lancé en juin 2018. Ce projet vise à mettre en valeur les milieux humides de la région. Au moins 30 100 personnes ont été sensibilisées par les publications Facebook, le Géocaching, le concours photos.
Actions	3.4.1	Créer un répertoire des milieux humides et le publier	Répertoire créé d'ici 2014	La Route des milieux humides est a été en 2018, elle comprend 13 sites à ce jour.
	3.4.1 bis	Faire un portrait des milieux humides qui ont déjà été mis en valeur et mettre en place un programme de suivi de ces milieux	Portrait et programme de suivi réalisé d'ici 2016	Un portrait a été fait lors du développement de la Route des milieux humide et il est disponible pour les organisations qui souhaitent mettre en valeur ces milieux.
	3.4.2	Promouvoir les guides de bonnes pratiques d'aménagement à proximité d'un lac, d'un cours d'eau et d'un milieu humide auprès des riveraines et des entrepreneurs	15 organisations rendent disponible le guide des bonnes pratiques d'ici 2014	À ce jour, 13 organisations différentes ont distribuées des dépliants à des riverains et des producteurs agricoles.

	3.4.3	Sensibiliser l'ensemble des acteurs de l'eau et la population à la conservation des milieux humides	20 médias publient des articles sur les milieux humides par an	En 2018, 12 articles (de 8 différents médias) sur les milieux humides ont été partagés par l'OBV sur Facebook et un reportage TV (Télé du Haut-du-Lac). À ce jour, cela représente au moins 34 articles. La SGE a distribué des dépliants au Cégep de Saint-Félicien, à la maison des jeunes de Dolbeau-Mistassini, au Carrefour jeunesse-emploi des bleuets et a fait de nombreuses publications sur leur page Facebook. Elle a également mis en ligne de 3 capsules vidéo.
			20 classes suivent des ateliers sur les milieux humides par an	À ce jour, au moins 6 classes.

ORIENTATION 4: RESTREINDRE L'ÉROSION DES BERGES, L'ENVAISEMENT ET LA SÉDIMENTATION DES PLANS D'EAU ET DES COURS D'EAU (SUITE)			CIBLE	ÉTAT DE L'INDICATEUR
Objectif 4.1	Réduire les quantités de matières en suspension dans les secteurs problématiques		Les concentrations médianes de matières en suspension s'améliorent d'une catégorie d'ici 2017	Une station sur quatre a des données en 2018 et atteint la cible.
Actions	4.1.1	Réaliser des travaux en milieu agricole pour réduire les apports de matières en suspension aux cours d'eau	10 structures réaménagées ou construites en milieu agricole d'ici 2015	Depuis 2013, un total de 74 structures aménagés (déversoirs, descentes, avaloirs, voies d'eau).
	4.1.2	Modifier les pratiques culturales pour réduire les apports de matières en suspension aux cours d'eau	10 producteurs ont bénéficié de l'aide d'un agronome d'ici 2015	Au moins 57 producteurs ont bénéficié de l'aide d'un agronome dans la région. Rien de nouveau en 2018.
Objectif 4.2	Documenter, suivre et atténuer les secteurs problématiques d'érosion des berges		100% des cours d'eau ou de plans d'eau problématiques suivis d'ici 2017	Inconnu.
Actions	4.2.1	Faire un suivi de l'érosion des berges au lac Saint-Jean	Réalisation d'un suivi du taux d'érosion au lac Saint-Jean tous les ans	Réalisé.
	4.2.2	Réaliser une compilation des études sur l'érosion au parc national de la Pointe-Taillon et faire une analyse des données manquantes	Compilation de documents réalisée d'ici 2014	Une synthèse des connaissances et une analyse des photographies aériennes ont été réalisées (Roche 2013).
	4.2.3	Réaliser des travaux de stabilisation de la berge autour du lac Saint-Jean	Réaliser le programme de stabilisation des berges tous les ans.	Réalisé.
	4.2.4	Documenter l'érosion des berges des rivières lacs et réservoirs afin d'identifier les secteurs problématiques	4 MRC ont documenté les secteurs problématiques d'érosion sur leur territoire	2 MRC ont documenté les secteurs problématiques d'érosion

Objectif 4.3	Minimiser l'apport de sédiments d'origine anthropique dans les plans et les cours d'eau		Seuil de 98% de conformité des traverses de cours d'eau aux articles du Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État d'ici 2015	En 2018, 73,88% des articles vérifiés étaient conformes. (90,3% en 2012, 96,4% en 2013, 92,78% en 2014, 94,57% en 2015, 93,27% en 2016 et 96,54% en 2017).
			Des moyens afin de diminuer l'apport de sédiments ont été mis en œuvre dans 20 exploitations agricoles en 2015	Au moins 92 exploitations agricoles depuis 2012.
			50 personnes sensibilisées à la gestion écologique des fossés	Au moins 38 personnes depuis 2013.
Actions	4.3.1	Assurer une formation adéquate des travailleurs affectés à la pose des ponceaux	100% des compagnies offrent des formations à leurs employés aux 2 ans	Inconnu.
	4.3.2	Sensibiliser les agriculteurs aux pratiques permettant de diminuer les apports de sédiments aux cours d'eau	100 agriculteurs participent à une journée terrain d'ici 2014	À ce jour, plus de 111 producteurs agricoles ont participé à une journée terrain.
	4.3.3	Promouvoir la gestion environnementale des fossés auprès des responsables de l'entretien des réseaux	50 gestionnaires informés sur la gestion des fossés d'ici 2015	Au moins 38 personnes depuis 2013.

ORIENTATION 5 : ASSURER UN APPROVISIONNEMENT SUFFISANT EN EAU POTABLE			CIBLE	ÉTAT DE L'INDICATEUR
Objectif 5.1	Améliorer la protection des sources d'approvisionnement en eau potable des municipalités		100% des municipalités et des MRC engagées dans la stratégie de protection et de conservation des sources destinées à l'alimentation en eau potable d'ici 2017	19 municipalités (63%).
Actions	5.1.1	Mettre en œuvre la Stratégie de protection et de conservation des sources destinées à l'alimentation en eau potable	100% des municipalités sont engagées dans la stratégie d'ici 2017.	19 municipalités (63%).
Objectif 5.2	Évaluer le potentiel des nappes d'eau souterraines et des aquifères		100% du territoire municipalisé pour lequel le potentiel des nappes d'eau souterraines et des aquifères a été évalué d'ici 2014	Le PACES du Saguenay-Lac-Saint-Jean a été finalisé en 2013. Projet de suivi ARIM-EAU - maintenir à jour la base de données régionale sur les eaux souterraines, d'assurer le suivi et le transfert des résultats vers les utilisateurs régionaux
Actions	5.2.1	Dresser un portrait de la ressource en eau souterraine de la région	L'analyse du potentiel des nappes d'eau souterraine et des aquifères a été réalisée sur 100% du territoire municipalisé d'ici 2014.	Le PACES du Saguenay-Lac-Saint-Jean a été finalisé en 2013. Le projet de suivi ARIM-EAU a pris la suite pour maintenir à jour la base de données régionale sur les eaux souterraines, assurer le suivi et le transfert des résultats vers les utilisateurs régionaux

Objectif 5.3	Réduire la consommation en eau potable		Diminution de 20% du Nombre de litres d'eau consommés par personne et par jour d'ici 2014	La quantité d'eau distribuée par personne par jour est passée de 777 litres en 2001 à 573 litres en 2015, soit une baisse de 26%.
Actions	5.3.1	Participer à la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable	Les municipalités participent à la Stratégie d'économie d'eau potable jusqu'en 2014.	100% (30 municipalités)

ORIENTATION 6 : HARMONISER LES USAGES EN LIEN AVEC L'EAU			CIBLE	ÉTAT DE L'INDICATEUR
Objectif 6.1	Faire connaître les risques, les causes d'inondation et les contraintes d'aménagement aux résidents ainsi qu'aux propriétaires de bâtiment en zones inondables.		100% des résidents et propriétaires informés d'ici 2015	Au moins 994 personnes.
Actions	6.1.1	Informar l'ensemble des résidents et des propriétaires de bâtiments en zones inondables des risques, des causes d'inondation et des contraintes d'aménagement	100% des propriétaires ont été informés d'ici 2013	Au moins 966 personnes ont été informées depuis 2012. De plus certaines municipalités transmettent l'information aux personnes qui font des demandes de permis.
	6.1.2	Mettre en place un mécanisme qui permet à tous les nouveaux propriétaires d'être informés à propos des zones inondables	12 cartes à grande échelle, c'est-à-dire une par municipalité concernée d'ici 2014 100% des nouveaux propriétaires ont été informés d'ici 2014	7 municipalités (87,5%) ont des cartes des zones inondables. Environ 36 nouveaux propriétaires ont été informés depuis 2012.
Objectif 6.2	Améliorer la concertation lors de projets de développement en lien avec l'eau		Le taux de satisfaction aux tables de concertation à atteindre d'ici 2017 est : Échanges et prise de parole (1) : 90% Information reçue (2) : 85% Animation de la table (3) : 90% Bilan (4) : 85%	OBV Lac-Saint-Jean 2017-2018 (1) 80% (2) 68% (3) 77% (4) 67%
Actions	6.2.1	Créer des conseils de bassin versant locaux (CBV)	5 conseils de bassin versant sont actifs sur le territoire d'ici 2015	À ce jour, il y a 3 conseils de bassin versant actifs sur le territoire: le Comité de gestion du bassin versant de la rivière Ouiatchouan, le Comité de bassin versant de la rivière Ticouapé et le Conseil de bassin versant de la Belle Rivière.

	6.2.2	Créer un réseau des associations de riverains du bassin versant du lac Saint-Jean	Réseau des riverains du Lac-Saint-Jean est créé d'ici 2017	Les démarches pour créer le réseau des riverains ont débuté au cours de l'été 2012, jusqu'à présent environ 40 associations font partie de ce réseau.
	6.2.3	Favoriser les projets de gestion intégrée de l'eau dans les sous bassins versants agricoles	3 projets de gestion intégrée de l'eau dans des sous-bassins versants agricoles sont réalisés d'ici 2015	3 projets : projet de la Belle Rivière, projet de la rivière Moreau et projet de la Petite rivière Eusèbe.
Objectif 6.3	Accroître l'utilisation des accès publics aux plans d'eau et cours d'eau et en développer de nouveau.		Augmentation de la fréquentation des accès aux plans d'eau et aux cours d'eau d'ici 2017	Indicateur non mesuré.
Actions	6.3.1	Créer et distribuer une carte touristique sur les accès publics à l'eau	Une carte touristique sur les accès à l'eau est créée d'ici 2014	Une carte touristique régionale présentant les activités et les infrastructures nautiques et hivernales en tourisme d'aventure avait été créée par « Les routes d'eau et de Glace » mais celle-ci n'est plus disponible.
	6.3.2	Mettre en œuvre le projet - Les Routes d'eau et de glace du Lac-Saint-Jean	Le projet des Routes d'eau et de glaces est réalisé d'ici 2014	Le projet des Routes d'eau et de glace a été mis en œuvre au cours de l'année 2013. Celui-ci n'existe plus, un nouveau travail est donc nécessaire.
	6.3.3	Développer un réseau de parcs régionaux associés au réseau hydrographique	5 nouveaux sites de parcs régionaux sont créés d'ici 2017	Les 9 secteurs du Parc régional des Grandes Rivières offrent un total de 39 sentiers (120,8 km) de marche, vélo, raquette et de ski de fond.
Objectif 6.4	Limiter les mauvaises pratiques dans les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain		100% des propriétaires et des locataires ont été sensibilisés d'ici 2015	Au moins 94 personnes ont été informées depuis 2014. Des municipalités demandent une étude de mouvement de sol à l'achat d'un terrain.
Actions	6.4.1	Identifier les bâtiments localisés dans des zones potentiellement exposées aux glissements de terrain	La carte de localisation des bâtiments dans les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain est réalisé d'ici 2014	15 municipalités ont des cartes de localisation des bâtiments dans les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain.
	6.4.2	Sensibiliser aux bonnes pratiques les propriétaires et les locataires de bâtiments et de terrains localisés dans/et à proximité des zones potentiellement exposées aux glissements de terrain	100% des propriétaires et des locataires ont été sensibilisés d'ici 2015	Au moins 104 personnes ont été informées depuis 2014. Des municipalités demandent une étude de mouvement de sol à l'achat d'un terrain.

Rencontres de la table de concertation

Les réunions de la table de concertation sont consacrées à la gestion intégrée de l'eau sur le bassin versant. Les rencontres permettent de discuter d'une thématique en lien avec le plan directeur de l'eau ainsi que de sa mise à jour. Il est important de noter qu'en 2018-2019, aucune mise à jour n'a été apportée au PDE.

Pendant ces réunions, des intervenants peuvent être invités afin de présenter des projets, d'apporter des informations ou d'enrichir les connaissances des membres dans certains domaines.

Une brève description des thématiques abordées lors des rencontres est présentée ci-dessous.

RÉUNION NO 21 – 29 NOVEMBRE 2018 – PRIORISATION DES PROBLÉMATIQUES

Cette rencontre avec la table de concertation avait pour but de présenter aux membres deux nouveaux livrables exigés aux organismes de bassin versant du Québec par le Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques (MELCC) intitulés « *Priorisation des problématiques* » et « Questionnaire de concertation ». Le premier a pour objectif de prioriser trois à cinq problématiques sur le territoire du bassin versant du lac Saint-Jean à partir du Plan directeur de l'eau (PDE) déposé. Le second permet de documenter les efforts fournis par l'OBV pour mener à la participation, la mobilisation et la concertation des acteurs de l'eau; et établir des constats dans le cadre de l'exercice de priorisation des problématiques. Dans le but de sélectionner les problématiques prioritaires, un exercice d'évaluation de priorisation individuel a été proposé aux membres.

RÉUNION NO 22 – 31 JANVIER 2019 – PRIORISATION DES PROBLÉMATIQUES, PLANIFICATION STRATÉGIQUE, PROJET GAZODUQ ET STRATÉGIE DE MOBILISATION

Au cours de cette rencontre, divers sujets ont été abordés :

- 1- Pour faire suite à l'exercice d'évaluation de priorisation individuel, il a été décidé que trois problématiques seraient priorisées : la contamination de l'eau de surface, la contamination de l'eau souterraine et la dégradation ou perte d'écosystèmes aquatiques.
- 2- Un dîner-conférence a été organisé afin de présenter le projet de Gazoduq et de répondre aux questions des membres de la table de concertation. Ce projet de construction d'un gazoduc vise à relier le terminal méthanier Énergie Saguenay de Grande-Anse au réseau actuel au nord-est de l'Ontario, avec un passage dans la zone de gestion de l'OBV lac-Saint-Jean.

- 3- M. Steeve Larouche de la Société d'aide au développement des collectivités Lac-Saint-Jean-Ouest a été invité afin de présenter la démarche de planification stratégique pour laquelle il accompagne l'OBV Lac-Saint-Jean. Une fois la planification stratégique terminée, il a été suggéré que les résultats soient diffusés à la population.
- 4- Une activité a été proposée sur le thème de la « Stratégie de mobilisation ». Cet exercice proposait aux membres de la table de concertation de réfléchir sur la définition de la stratégie de mobilisation et de lister tous les éléments qui selon eux, en font partie. Les résultats de cet atelier seront abordés lors des prochaines tables de concertation.

RÉUNION NO 23 – 22 MAI 2019 – LES MILIEUX HUMIDES

Cette rencontre de la table de concertation avait pour thème principal les milieux humides. Elle a permis d'aborder divers sujets :

- 1- l'importance des milieux humides (rôle, services, impacts et importance économique, sociale et environnementale);
- 2- la cartographie détaillée des milieux humides pour le territoire de la plaine du Lac-Saint-Jean, présentée par Canards Illimités Canada;
- 3- le Plan Régional des Milieux Humides et Hydriques (PRMHH) et les objectifs de conservation des ressources en eau et des milieux associés;
- 4- des exemples de projets, dont celui de la Baie de Ptarmigan présentée par la Société de gestion environnementale.

Annexes

Liste des objectifs du PDE

1.1 Diminuer la pollution liée aux installations septiques des résidences isolées
1.2 Diminuer le nombre de débordements des réseaux unitaires municipaux
1.3 Éliminer les rejets d'eaux usées municipales non traités dans les plans d'eau et les cours d'eau
1.4 Diminuer les concentrations de coliformes fécaux
1.5 Diminuer les quantités de contaminants dans les rejets des industries
1.6 Améliorer les comportements et les pratiques qui ont un impact négatif sur la qualité de l'eau
1.7 Connaître l'impact des anciens dépotoirs et réduire l'impact des dépotoirs illégaux sur la qualité de l'eau
1.8 Diminuer les quantités de pesticides et de fertilisants dans l'eau en provenance des cultures
1.9 Réduire la quantité de contaminants des eaux usées municipales non traitées et réduire leur volume à la source
2.1 Diminuer et limiter les apports de phosphore de sources anthropiques dans l'eau
2.2 Rendre autonome la population pour l'identification des algues bleu-vert
2.3 Maintenir et restaurer les bandes riveraines
2.4 Connaître l'état de santé des lacs en regard du phosphore
3.1 Évaluer et restaurer les habitats aquatiques et riverains ainsi que les milieux humides dégradés
3.2 Éviter la propagation des espèces envahissantes
3.3 Protéger les espèces à statut précaire, menacées ou vulnérables associées aux milieux humides
3.4 Conserver et mettre en valeur les habitats aquatiques, riverains et humides
4.1 Réduire les quantités de MES dans les secteurs problématiques
4.2 Documenter, suivre et atténuer les secteurs problématiques d'érosion des berges
4.3 Minimiser l'apport de sédiments dans les plans d'eau et les cours d'eau
5.1 Améliorer la protection des sources d'approvisionnement en eau potable des municipalités
5.3 Réduire la consommation en eau potable
6.1 Faire connaître les risques, les causes d'inondation et les contraintes d'aménagement en zones inondables
6.2 Améliorer la concertation lors de projets de développement en lien avec l'eau
6.3 Accroître l'utilisation des accès publics aux plans d'eau et aux cours d'eau et en développer de nouveaux

Programmes de revégétalisation de la bande riveraine

LE PROGRAMME CLÉ EN MAIN

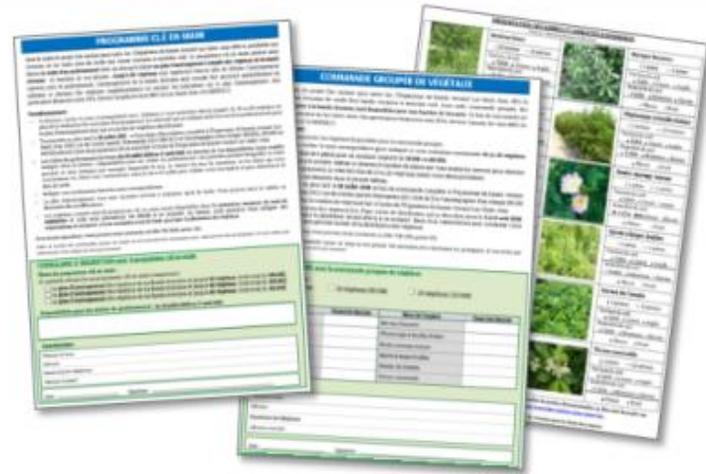
Un professionnel visite le terrain et produit un plan d'aménagement (selon les besoins du riverain) indiquant l'endroit et les espèces végétales à ajouter dans les 10 ou 15 mètres de la bande riveraine. Ce plan est une référence qui permet aux riverains d'aménager à leur rythme la bande riveraine. Pour débiter la revégétalisation, des végétaux sont aussi inclus à ce programme :

- Option 1** (155\$) - Plan d'aménagement et jusqu'à 20 végétaux (50\$ de végétaux)
- Option 2** (205\$) - Plan d'aménagement et jusqu'à 40 végétaux (100\$ de végétaux)
- Option 3** (310\$) - Plan d'aménagement et jusqu'à 80 végétaux (200\$ de végétaux)

LA COMMANDE GROUPEE

Permet d'obtenir à moindre coût 10 ou 20 végétaux parmi une liste d'espèces adaptées aux bandes riveraines du lac Saint-Jean. Les riverains récupèrent les végétaux lors d'une soirée de distribution.

- Option 1** (55\$) - 10 végétaux
- Option 2** (110\$) - 20 végétaux



[Fin du document]



ORGANISME
DE BASSIN VERSANT
LAC-SAINT-JEAN

1013, rue du Centre sportif,
Normandin, Québec G8M 4L7

T 581 719-1212
C 418 515-0312

info@obvlacstjean.org
www.obvlacstjean.org